

# ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

## HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL - J-D. SANTRAILLE - M. LART - J. LALANNE - F. TARDY - P. FANCELLOU - V. ROBERT - C. PLANES

### PROCES VERBAL DE CONSTAT

HUISSIERS DE JUSTICE



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

PAU  
64000  
3 rue Duplaa

BAYONNE  
64100  
18 av. L. Tchèque

TARBES  
66000  
9 C. Gambetta

SOUSTONS  
40140  
26 rue J. Moulin

ORTHEZ  
64300  
Rue L. Blum

CASTETS  
40260  
601 rue Poterie

LANNEMEZAN  
65300  
59 rue Voltaire

[www.notrehuissier.com](http://www.notrehuissier.com)

# **L'HUISSIER DE JUSTICE :**

**Un éventail de services**

**Le recouvrement des impayés**

**Le propriétaire, le locataire**

**L'entreprise, la famille**

**Les obligations alimentaires**

**Les permis d'urbanisme**

**Les jeux et concours**

**Les conflits de voisinage**

**Le consommateur**

**Les nouvelles technologies : constats  
internet, mails, SMS, vidéos...**

<p>HUISSIERS DE JUSTICE</p>  <p>ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES</p>	<p><b>ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES</b> <b>Huissiers de Justice associés</b> Hautes Pyrénées 9 Cours Gambetta - BP 635 65000 TARBES Tél :05-62-34-74-10 Fax :05-62-34-87-54</p> <p>PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ LANNEMEZAN CASTETS</p> <p>65@aap-justice.fr <a href="http://www.notrehuissier.com">www.notrehuissier.com</a></p>
---	---

**PROCES-VERBAL DESCRIPTIF**

**L'AN DEUX MILLE VINGT et le VINGT-SIX NOVEMBRE**

**À LA REQUETE DE :**

**Caisse de Crédit Mutuel de LOURDES**, Société Coopérative de Crédit à Capital Variable et à Responsabilité Statutairement Limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes sous le numéro 326 545 555, ayant son siège situé 19 Place Marcadal à LOURDES (65100), représentée par la société Caisse Régionale de Crédit Mutuel Midi Atlantique, dont le siège social est 10 Rue de la Tuilerie à BALMA (31130), représentée par son Directeur.

Ayant pour avocat constitué **Maître Paul CHEVALLIER**, demeurant en cette qualité 8 Place du Marché Brauhauban à TARBES (65000).

Agissant en vertu de la grosse en due forme exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître CHALVIGNAC, Notaire associé à LOURDES en date du 16 novembre 2012 et d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon ministère en date du 27 octobre 2020.

Avons été requis de dresser procès-verbal descriptif d'un bien situé commune de LOURDES (65100) cadastré dite commune section BS n°282, 11 Rue des Peyroux à LOURDES (65100).

Préalablement à notre intervention, nous avons requis la SARL AB DIAG.

En conséquence de quoi, déférant à cette demande,

*Jean-Dominique SANTRAILLE, Huissier de Justice Associé, membre de la Selas ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES, Huissier de Justice Associé, office de TARBES – HAUTES PYRENEES, 9 cours Gambetta à TARBES (65000),*

Certifie m'être rendu ce jour, commune de LOURDES (65100), 11 Rue des Peyroux et là étant j'ai retrouvé la propriétaire des lieux, en compagnie de laquelle, j'ai procédé à l'établissement du procès-verbal descriptif tel qu'il suit :

**Extérieur :**

La maison à usage d'habitation de forme rectangulaire est orientée selon un axe Est / Ouest comprenant en partie dans le prolongement de la façade Ouest une piscine. L'ensemble est implanté sur une parcelle de forme rectangulaire située en bordure Ouest de la voie publique dont elle est séparée par un muret ciment surmonté d'une haie végétale. Elle est accessible par un portail métallique double battant. **(Voir photo n°1)**

Depuis le portail côté Est, nous gagnons la cour intérieure engravillonnée située côté Nord, en retrait Sud de laquelle se trouve la maison à usage d'habitation ceinturée par une bande de terrain en herbe avec arbustes côtés Ouest, Est et Sud. **(Voir photos n°2 à 5)**

Toutes les bordures sont agrémentées de grillage sur cornières métalliques en partie occultées par la végétation côté Nord et côté Est et agrémentées de palissades et d'occultants côté Sud.

En partie latérale Ouest se trouve une piscine ciment brut avec bassin équipé de quatre points lumineux avec système de filtration. **(Voir photo n°6)**

La maison est coiffée d'une toiture ardoises versant Nord / versant Sud avec cheminée sur le versant Sud en partie Ouest.

Les murs sont recouverts de crépi.

Le mur Ouest comprend une ouverture type fenestron avec ferronnerie de protection, un robinet extérieur et un interrupteur. **(Voir photo n°7)**

La façade Sud est percée de quatre ouvertures type porte-fenêtre pouvant être occultées par des volets bois peints. Cette façade comprend un point lumineux et un store banne tandis que la maison se prolonge par une terrasse constituée de carrelage sur dalle ciment. **(Voir photo n°8)**

Le mur de façade Est comprend deux ouvertures en nature de fenêtre double battant pouvant être occultées par des volets bois peints extérieurs.

La façade Nord comprend cinq ouvertures en nature de porte d'entrée, de fenestron, de fenêtre simple battant, de fenêtre double battant et de porte de garage.

L'accès à la maison s'effectue par une marche carrelée. **(Voir photos n°9 à 11)**

### **Intérieur de la maison :**

La maison accessible depuis la porte d'entrée côté Nord comprend un couloir d'entrée qui distribue côté Ouest sur une cuisine, dans le prolongement Ouest de laquelle se trouve un garage.

Dans le prolongement Sud du couloir d'entrée, se trouve une pièce à vivre en nature de séjour / salle à manger qui distribue sur un couloir côté latéral Est.

Ce couloir Est distribue différentes chambres, salle de bains et cabinet de toilette / WC.

#### - Couloir d'entrée :

Plafond et murs placoplâtre recouverts de tapisserie sur sol carrelé avec plinthes carrelées assorties.

Eclairage : demi-globe lumineux. **(Voir photo n°12)**

#### - Pièce à vivre salon / salle à manger :

Plafond et murs constitués de panneaux placo. Les murs sont recouverts de papier peint sur sol carrelé avec plinthes carrelées assorties.

Le mur Sud est percé de deux fenêtres double battant double vitrage. **(Voir photos n°13 à 16)**

#### - Cuisine :

Accessible par une porte en bois depuis le garage et une porte en bois avec carreaux depuis le couloir d'entrée principal.

Cette pièce comprend un plafond à panneaux placo peint avec éclairage spots.

Côté Nord se trouve un plan de travail avec évier, égouttoir alimenté en eau par robinet mitigeur surmonté d'une rampe trois spots avec fenêtre double battant double vitrage châssis bois. Ce plan de travail se poursuit côté Ouest avec une plaque de cuisson, elle est surmontée d'une hotte aspirante et de meubles hauts.

Sol carrelé avec plinthes carrelées. **(Voir photos n°17 à 22)**

#### - Couloir de distribution chambres :

Ce couloir comprend un éclairage mural deux spots.

Le plafond et les murs sont recouverts de cloisons placo.

Les murs sont recouverts de tapisserie.

Sol carrelé avec plinthes carrelées assorties. **(Voir photo n°23)**

- Cabinet de toilette / WC :

Accessible par une porte bois avec poignées imitation alu brossé et système de fermeture intégré.

Le plafond est équipé d'un demi-globe lumineux.

Plafond et murs placo recouverts de peinture. La partie basse des murs est recouverte de carrelage.

Sol carrelé.

Contre le mur Nord se trouve une cuvette avec chasse d'eau double abattant.

Fenestron avec ferronnerie extérieure. (**Voir photo n°24**)

- Chambre à coucher centrale Sud :

Plafond et murs recouverts de placoplâtre sur sol parquet flottant.

Cette pièce est accessible par une porte bois avec poignées imitation alu brossé. (**Voir photos n°25 et 26**)

- Chambre à coucher Sud-Est :

Accessible par une porte en bois avec poignées imitation alu brossé.

Le plafond et les murs sont constitués de panneaux placo recouverts de peinture.

Eclairage : trois spots.

Côté Sud, présence d'une porte-fenêtre double battant double vitrage et présence d'une fenêtre double battant double vitrage côté Est. (**Voir photos n°27 et 28**)

- Chambre à coucher Nord-Est :

Accessible par une porte en bois avec poignées imitation alu brossé.

Murs et plafond recouverts de panneaux placoplâtre peints.

Sol : parquet flottant.

Côté latéral Est se trouve une fenêtre double battant double vitrage.

Eclairage : ampoule sur douille. (**Voir photos n°29 et 30**)

- Salle de bains :

Le plafond et les murs sont recouverts de panneaux placo peints, la partie inférieure des murs est recouverte de carrelage. Le mur Nord est percé d'une fenêtre simple battant double vitrage châssis bois.

Sur la partie Ouest du mur, se trouve une glace avec éclairage spots. Au pied de laquelle est positionné un meuble comprenant deux portes de placard et supportant une vasque alimentée en eau par robinet mitigeur.

Côté Est, se trouve une baignoire avec panneaux de protection, laquelle comprend un robinet et un flexible avec pommeau.

Parois de baignoire et sol recouverts de carrelage.

Le mur latéral Ouest est également équipé en partie Sud d'un sèche-serviette avec placards intégrés. (**Voir photos n°31 à 34**)

- Garage attenant :

Accessible depuis la cuisine et se trouvant en extrémité Ouest de la partie habitation de la maison, ce garage est accessible par des portes à panneaux coulissants.

Murs et plafond recouverts de panneaux placoplâtre peints sur sol dalle ciment.

Le garage comprend une arrivée d'eau froide, une évacuation d'eaux usées et un cumulus assurant la production d'eau chaude sanitaire. (**Voir photos n°35 à 37**)

**Informations complémentaires** :

Le présent immeuble forme le lot n°2 du lotissement dénommé « *Lotissement de la Lanne* » autorisé par arrêté délivré par le Maire de la commune de LOURDES en date du 1<sup>er</sup> octobre 1985 et dont l'ensemble des pièces constitutives a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Yves CHOLET, Notaire à Lourdes suivant acte reçu le 12 novembre 1985 publié au bureau des hypothèques de Tarbes (2<sup>ème</sup>) le 19 décembre 1985 volume 2461 n°18.

Une servitude autre que les servitudes passives apparentes ou occultes, continues ou discontinues, figurant dans l'acte de vente, a été constituée suivant acte reçu par Maître DEMASLES, Notaire à Lourdes le 11 juillet 1984 dont une copie authentique a été publiée au bureau des hypothèques de Tarbes (2<sup>ème</sup> bureau) le 16 août 1984 volume 2260 n°14.

Cette servitude de passage bénéficie au terrain cadastré section BS n°282 sur le terrain cadastré section BS n°266 d'une largeur au Nord de 10 m et au Sud de 10,49 m.

Le bien est occupé par ses propriétaires actuels.

Le bien a fait l'objet d'un raccordement au réseau d'assainissement collectif de la commune de LOURDES (65100).

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un cumulus électrique.

Le chauffage de la maison est assuré par différents radiateurs électriques.

Pour information,

- Taxe foncière 2019 : environ 1 600 €.
- Taxe d'habitation : les propriétaires actuels n'y sont pas soumis.

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat.

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.



**Jean-Dominique SANTRAILLE**  
**Huissier de Justice Associé**



Photo n°1

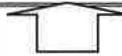


Photo n°2



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES Huissiers de Justice associés.  
Procès-verbal de Constat du 26 novembre 2020.



Photo n°3



Photo n°4





Photo n°5

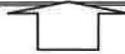


Photo n°6



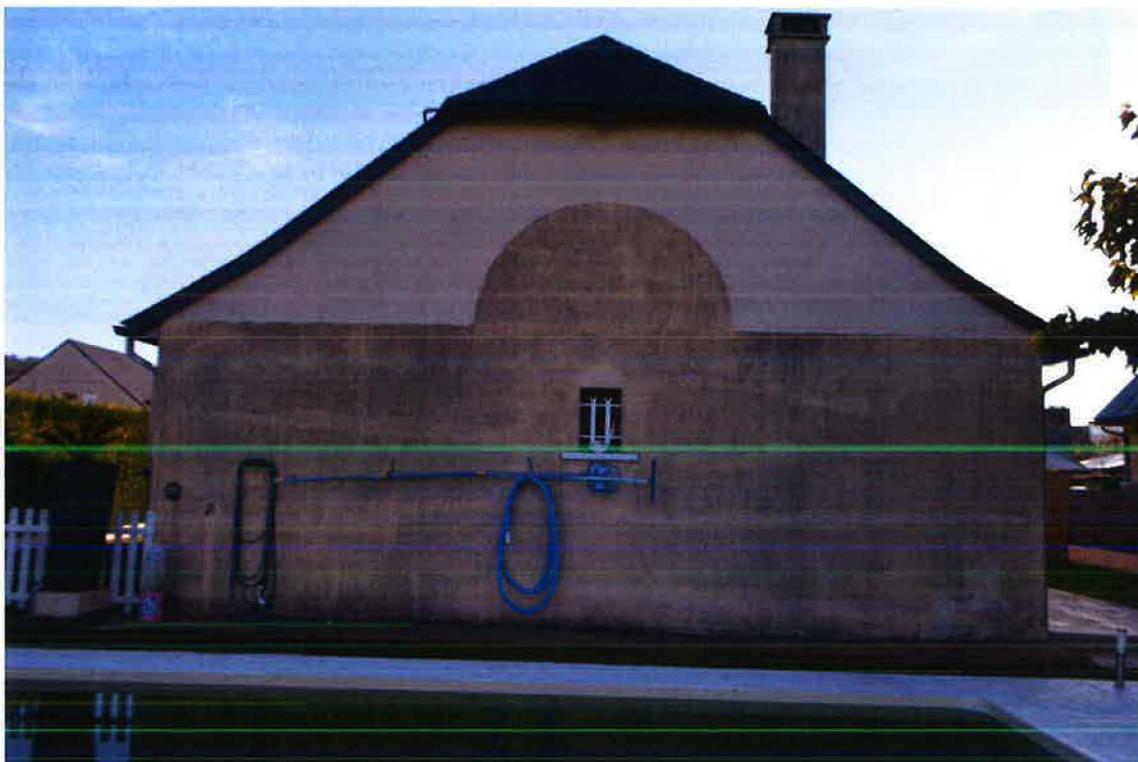


Photo n°7



Photo n°8

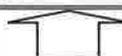




Photo n°9

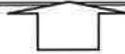


Photo n°10



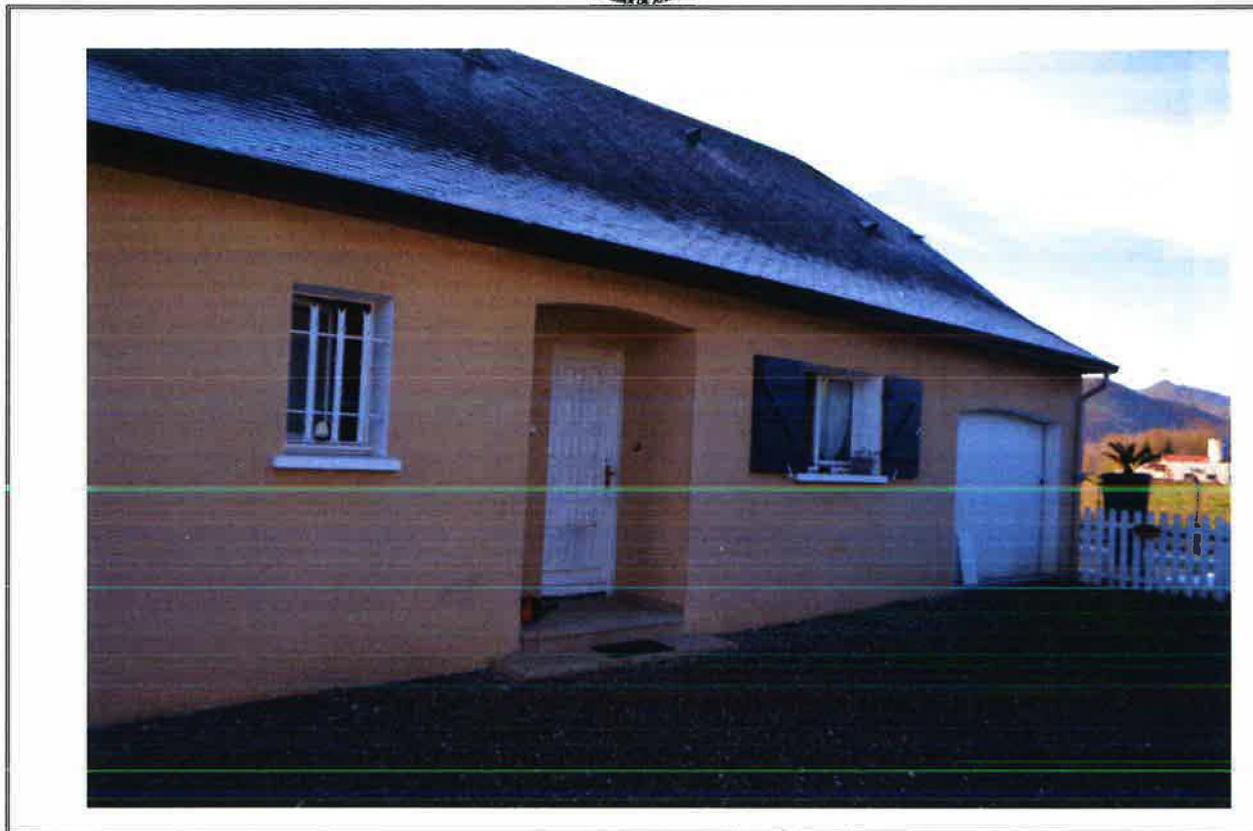


Photo n°11

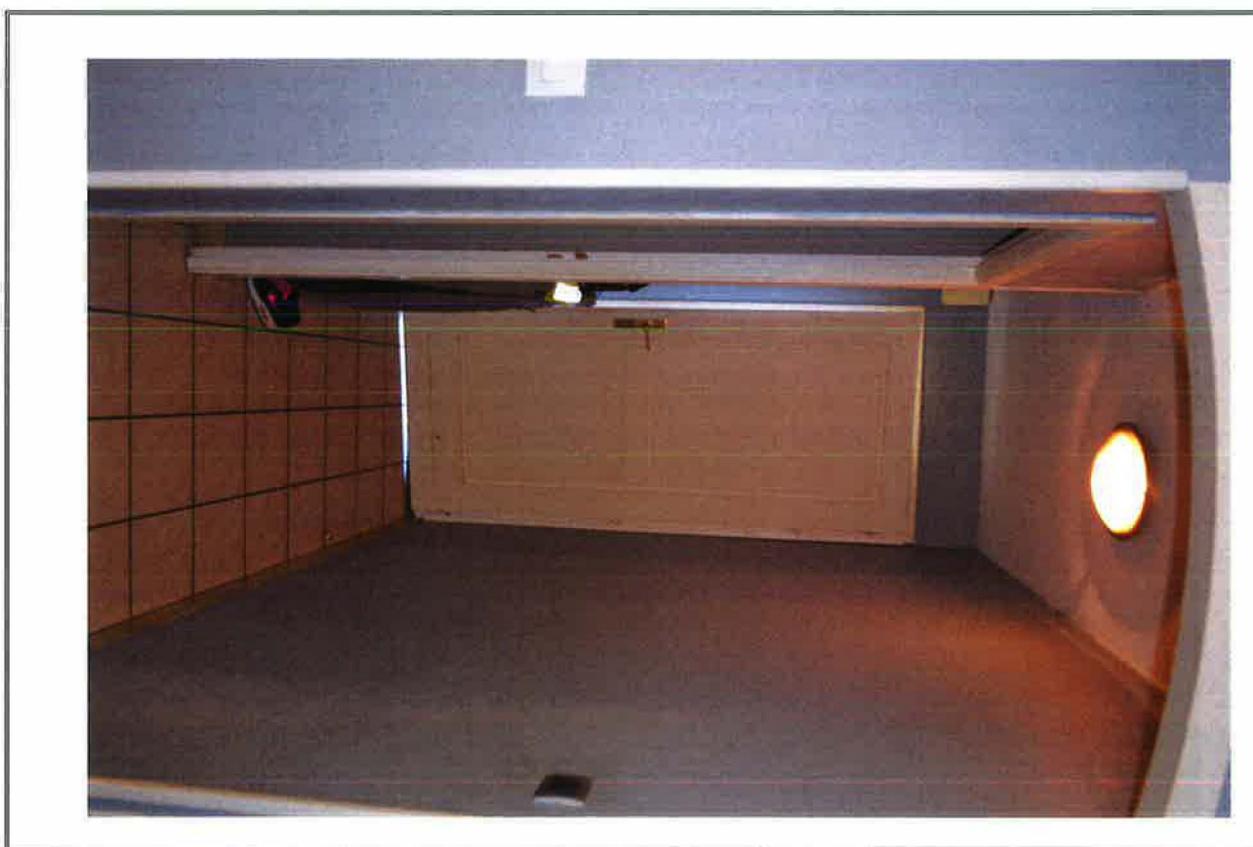


Photo n°12





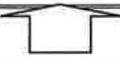
Photo n°13 



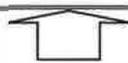
Photo n°14 



Photo n°15



Photo n°16





Photo n°17

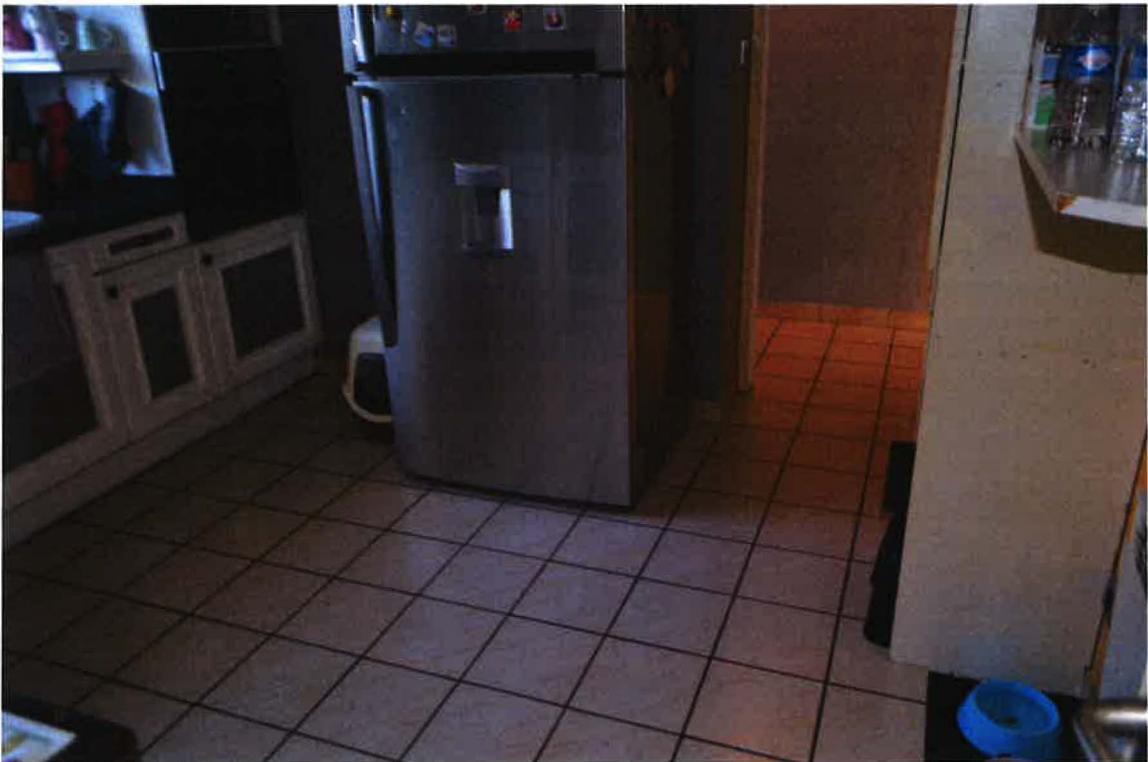
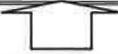


Photo n°18





Photo n°19

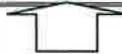


Photo n°20

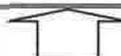




Photo n°21



Photo n°22

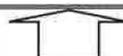




Photo n°23

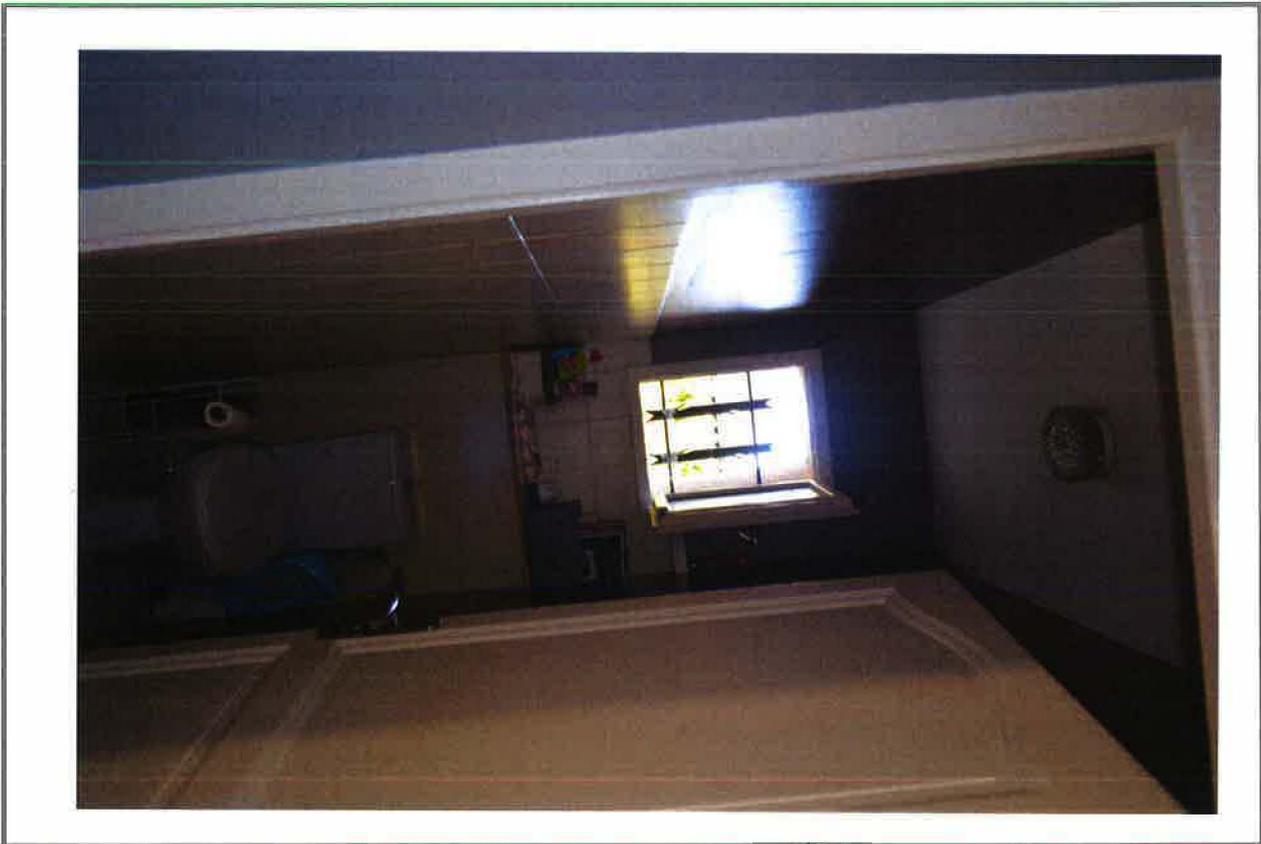


Photo n°24





Photo n°25

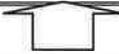


Photo n°26





Photo n°27



Photo n°28



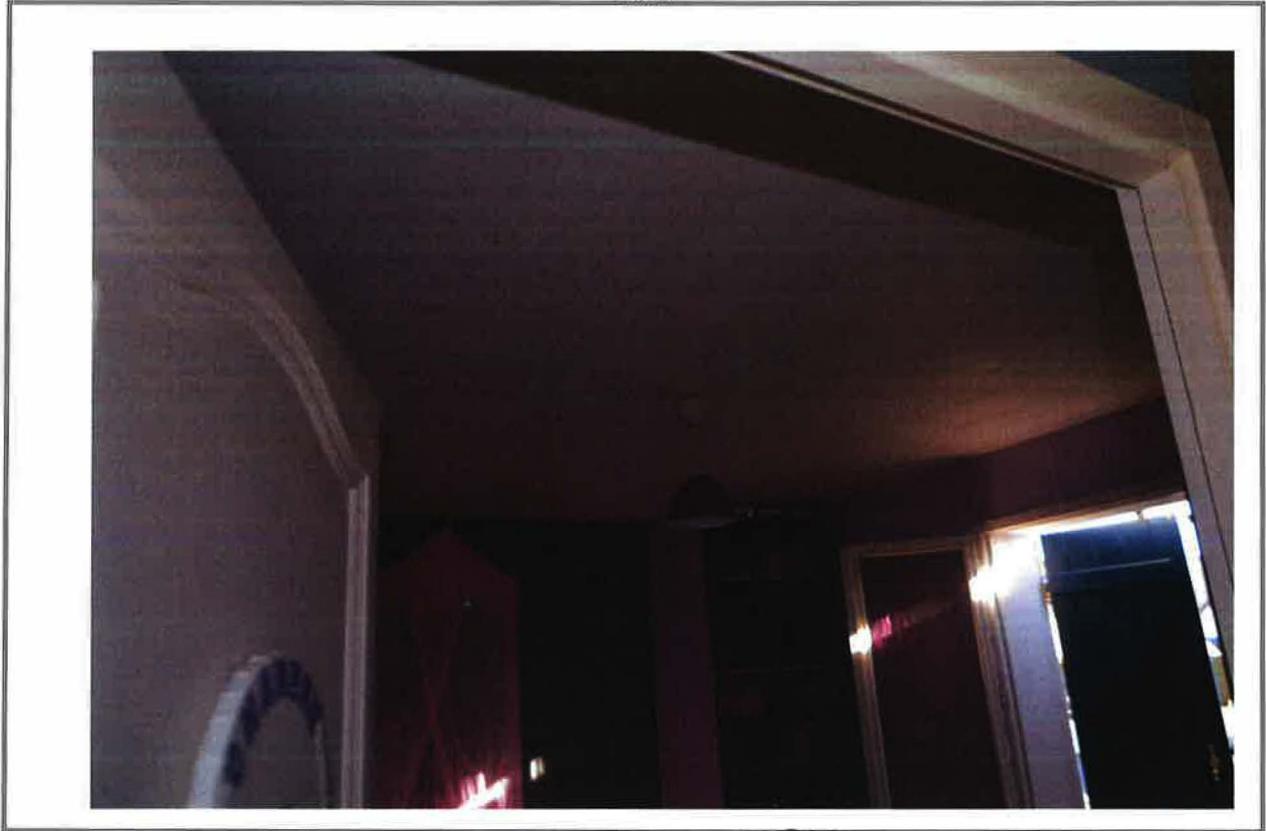


Photo n°29 

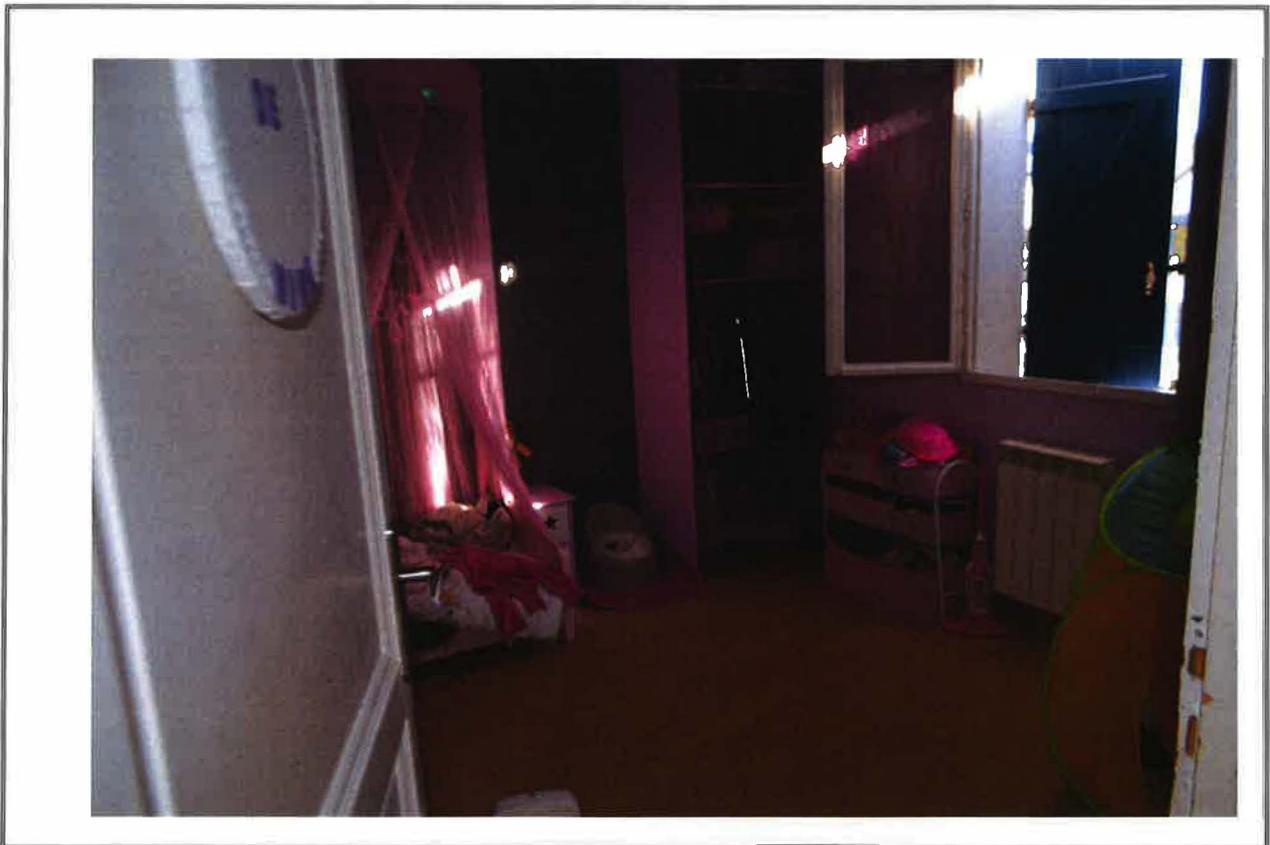


Photo n°30 



Photo n°31



Photo n°32





Photo n°33

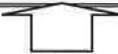


Photo n°34





Photo n°35



Photo n°36





Photo n°37

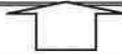


Photo n°38



